

Aux parents et
Aux représentants légaux des jeunes
accueillis à la Préfo

Grolley, le 17 mars 2020

Information sur le dispositif d'accompagnement à la Préfo pendant la pandémie.

Madame, Monsieur,

Vous avez pris connaissance par voie de presse des mesures drastiques que les autorités ont prises pour contenir la propagation du Coronavirus.

Notre Fondation a pris acte de ces mesures et va appliquer les directives émises par la Confédération et les autorités du canton de Fribourg.

Actuellement, les offres (cours, ateliers, entretiens) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Nous vous informerons dès qu'une date de reprise nous sera communiquée.

Pendant cette période d'absence d'accompagnement à la Préfo, le personnel du centre dispensera un coaching individuel à distance, au minimum 1 fois par semaine. De la sorte, le processus démarré à la Préfo pourra en partie se poursuivre.

En ce qui concerne l'administration relative à la caisse de chômage, les jeunes doivent envoyer les IPA à la caisse de chômage concernée.

Nous sommes convaincus qu'avec la collaboration de tous, nous serons en mesure de préserver l'intérêt des jeunes et faire face avec efficacité à cette situation délicate.

Tout en vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration, nous avons adressons Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Jean-Luc Kuenlin



Directeur

Jean-Luc Bourquenoud



Responsable du Centre